

Toulon, le - 4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur Jean-Pierre GIRAN
Maire de HYERES - Hôtel de Ville
12 avenue Clotis BP 709
83412 HYERES Cedex

L RAR N°1A 173 428 9331 3

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE
DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Maire,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le 27 AOÛT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Directeur
SNCF Réseau
Les Docks Atrium 10.4 - 10 place de la Joliette
BP 85404
13567 Marseille Cedex 02

L RAR N°1A 173 428 9330 6

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET: PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J.: 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Directeur,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le - 4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

CRPF PACA
Monsieur Christophe BARBE, Directeur
7 Impasse Ricard Digne
13004 Marseille

L RAR N° 1A 173 428 9329 0

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Directeur,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le - 4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président
Sections Régionales de la Conchyliculture
Comité Régional
Maison de la Mer - Quai Baptiste Guitard
34140 Mèze

L RAR N°1A 173 428 9328 3

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropoletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET: PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J.: 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le 24 AOÛT 2021



Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Madame le Présidente
Chambre d'Agriculture du Var
11 rue Pierre Clément
83300 Draguignan

L RAR N°1A 173 428 9327 6

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélien MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropoletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Madame le Présidente,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Madame le Présidente, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le

27 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président
Chambre des métiers et de l'artisanat du Var
Avenue des Frères-Lumière
83160 La Valette-du-Var

L RAR N°1A 173 428 9326 9

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET: PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J.: 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le

4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président
Chambre Commerce et d'Industrie du Var
236 Rue Maréchal Leclerc
83000 Toulon

L RAR N°1A 173 428 9325 2

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélié MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET: PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J.: 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le - 4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Madame Isabelle MONFORT
Présidente du Parc National de Port Cros
81 Allée du Castel Sainte Claire
BP 70220
83406 - HYERES cedex

L RAR N°1A 173 428 9323 8

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélié MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Madame,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le - 4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

LA DREAL
Madame Corinne TOURASSE
Directrice Régionale
36 Boulevard des Dames
13002 MARSEILLE

L RAR N°1A 173 428 9324 5

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Madame la Directrice,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

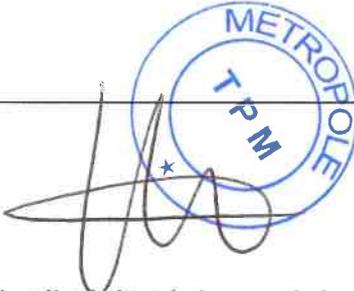
Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le 28/07/21

BORDEREAU D'ENVOI N° 22/21

DESTINATAIRE Monsieur le Président du SCOT Provence Méditerranée	
OBJET :	PLU HYERES – Déclaration de Projet n° 1
PIECES TRANSMISES	OBSERVATIONS
Une invitation réunion PPA	Pour attribution
Transmis le : 28/07/21	Reçu le :
<u>Aurélié MEYER</u> Directrice Direction de la planification territoriale et des projets urbains	 SIGNATURE

Toulon, le

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président
Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée
Hôtel de la Métropole
107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536
83041 Toulon Cedex 09

Bordereau n°

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

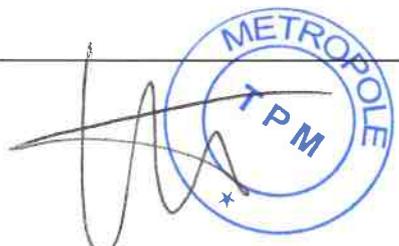
Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le 28/07/21

BORDEREAU D'ENVOI N° 21/21

DESTINATAIRE Monsieur le Président de la Métropole EPCI compétent en matière de Direction Habitat et Solidarité	
OBJET :	PLU HYERES – Déclaration de Projet n° 1
PIECES TRANSMISES	OBSERVATIONS
Une invitation réunion PPA	Pour attribution
Transmis le : 28/07/21 Aurélie MEYER Directrice Direction de la planification territoriale et des projets urbains	Reçu le : SIGNATURE



Toulon, le

- 4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président de la Métropole
En tant qu'autorité compétente en matière de PLH
De la Métropole Toulon Provence Méditerranée
Hôtel de la Métropole - CS 30536
83041 Toulon Cedex 09

Bordereau n°

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélie MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropoletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président de la Métropole,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Métropole, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le 28/07/21

BORDEREAU D'ENVOI
N° 020/21

DESTINATAIRE
Monsieur le Président de la Métropole
EPCI compétent en matière d'organisation des transports urbains

OBJET :

PLU HYERES – Déclaration de Projet n° 1

PIECES TRANSMISES

OBSERVATIONS

Une invitation réunion PPA

Pour attribution

Transmis le : 28/07/21

Aurélié MEYER

Directrice

Direction de la planification territoriale et des projets urbains



Reçu le :

SIGNATURE

Toulon, le - 4 AOUT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président de la Métropole
En tant qu'autorité compétente en matière
D'organisation des transports du département
Hôtel de la Métropole
107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536
83041 Toulon Cedex 09

Bordereau N°

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélien MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF : DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE
DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président de la Métropole,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Métropole, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le

14 AOÛT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président
Département du Var
390 Avenue des Lices
BP 1303
83076 Toulon Cedex

L RAR N°1A 173 428 9322 1

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélien MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le 21 AOÛT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Président
Région Sud - Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

L RAR N°1A 173 428 9321 4

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélié MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbenvenuto@metropletpm.fr

N/REF: DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Président,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le

27 AOÛT 2021

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Monsieur le Préfet du Var
Bd du 112ème Régiment d'Infanterie
BP 1209
83070 TOULON CEDEX

L RAR N°1A 173 428 9316 0

Direction Générale des Services

Valérie PAECHT
Directeur Général des Services

DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire
Christine MORICE – DGAS
Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains
Aurélié MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par :
Marianne BENVENUTO – Ville de Hyères
mbvenuto@metropletpm.fr

N/REF : DPTPU HF/VP/CM/AM/CL/IG n°2021-119

OBJET : PLU DE HYÈRES – DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P.J. : 1 CD comprenant le projet de modification

Monsieur le Préfet du Var,

La commune d'Hyères-les-Palmiers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2017, modifié par délibération du Conseil métropolitain par procédure de droit commun en date du 27 juin 2019 et par procédure simplifiée en date du 16 février 2021.

Par délibération n° 21/02/42 du Conseil Métropolitain, la procédure de déclaration de projet N°1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Hyères-les-Palmiers a été engagée.

Dans le cadre de la procédure de déclaration de projet, et conformément à L.153-54 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint qui aura lieu le :

Judi 23 septembre 2021 à 9h30

En salle du Conseil Municipal de la mairie d'Hyères
(12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères)

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des pièces relatives au dossier.

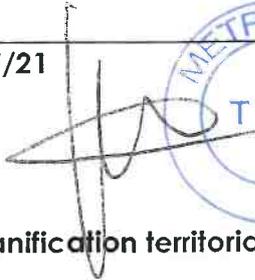
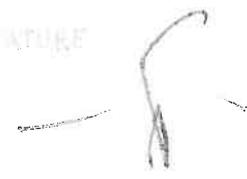
Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet du Var, en l'assurance de ma haute considération.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Toulon, le 28/07/21

BORDEREAU D'ENVOI
N° 020/21

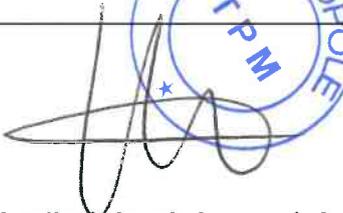
DESTINATAIRE Monsieur le Président de la Métropole EPCI compétent en matière d'organisation des transports urbains	
OBJET :	PLU HYERES – Déclaration de Projet n° 1
PIECES TRANSMISES	OBSERVATIONS
Une invitation réunion PPA	Pour attribution
Transmis le : 28/07/21 Aurélie MEYER Directrice Direction de la planification territoriale et des projets urbains 	Reçu le : 23/08/21 SIGNATURE 





Toulon, le 28/07/21

BORDEREAU D'ENVOI N° 22/21

DESTINATAIRE Monsieur le Président du SCOT Provence Méditerranée	
OBJET :	PLU HYERES – Déclaration de Projet n° 1
PIECES TRANSMISES	OBSERVATIONS
Une invitation réunion PPA	Pour attribution
Transmis le : 28/07/21 <u>Aurélie MEYER</u> Directrice Direction de la planification territoriale et des projets urbains	Reçu le : 5/08/21 SIGNATURE 



Toulon, le 28/07/21

BORDEREAU D'ENVOI N° 21/21

DESTINATAIRE Monsieur le Président de la Métropole EPCI compétent en matière de Direction Habitat et Solidarité	
OBJET :	PLU HYERES – Déclaration de Projet n° 1
PIECES TRANSMISES	OBSERVATIONS
Une invitation réunion PPA	Pour attribution
Transmis le : 28/07/21 Aurélié MEYER Directrice Direction de la planification territoriale et des projets urbains	Reçu le : SIGNATURE 